

Précédée par la réunion des experts qui s'est tenue à Ouagadougou (Haute-Volta) les 24 - 25 et 26 Novembre 1983, la 19ème session ordinaire du Conseil des Ministres du CILSS s'est ouverte le 26 Janvier 1984 dans la Salle de Conférence de l'ONAREM à Niamey (République du Niger) sous la présidence de Son Excellence N'Fagnanama KONE, Ministre de l'Agriculture du Mali.

A cette occasion Son Excellence le Docteur Ari TOUBO Ibrahim, Ministre du Développement Rural du Niger à prononcé l'allocution de bienvenue que voici :

Excellence Monsieur le Ministre Coordonnateur du CILSS ,
Messieurs les Ministres du Développement Rural des Pays Membres du CILSS,
Messieurs les Membres du Conseil Militaire Suprême et du Gouvernement,
Honorables Invités,
Messieurs les Membres du Corps Diplomatique et des Agences de Coopération,
Monsieur le Secrétaire Exécutif du CILSS,
Messieurs les Experts,
Mesdames et Messieurs,

Le NIGER Mon Pays, est tout honoré d'accueillir les Assises de la 19ème Session du Conseil des Ministres du Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), Instrument d'action pour combattre l'un des fléaux de notre sous-région : la sécheresse et ses conséquences socio-économiques dont notamment la plus troublante, le déficit alimentaire.

Honorables Hôtes,

Vous donnez à NIAMEY, l'opportunité de confirmer son option de lieu de rencontre pour les Grands Causes Africaines, où sont scellés les engagements allant dans le sens du renforcement de l'Unité et de la Solidarité Africaines.

- Aussi, voudrais-je, au nom du Conseil Militaire Suprême et du Gouvernement et du Peuple Nigérien tout entier, souhaiter la chaleureuse bienvenue aux frères d'arme, Ministres du Développement Rural des Pays Sahéliens, à nos amis du Club du Sahel et, à tous ceux dont la présence en ces lieux témoigne de la sollicitude permanente dont ils n'ont cessé de faire montre, en l'endroit du Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel.

Honorables Délégués, Mesdames et Messieurs,

Conscient des insuffisances que vous pourrez relever dans l'organisation matérielle de votre séjour, permettez-moi de faire appel dès à présent à votre compréhension et d'accepter que la chaleur humaine de l'accueil compense ces insuffisances.

Nos assises se tiennent à une période de hantise et de préoccupation pour les populations et les responsables sahéliens.

En effet, une fois de plus, les dures réalités du climat sahélien à savoir : retard insuffisance ou irrégularité dans l'espace des précipitations, vents de sable et parasitisme vont imposer à nos laborieux Paysans et à nos vaillants Pasteurs, une dure épreuve pendant la soudure, qui s'annonce précoce et terrible cette année.

Le bilan de la saison des pluies 1983 est tout simplement catastrophique. Nous aurons à l'analyser. Vous me permettrez cependant de souligner à grands traits ces résultats dans les pays qui vous accueille.

- 2 065 villages déficitaires, totalisant 1 036 109 habitants : ce qui ajouté, aux éleveurs et citadins non producteurs de céréales rehausse le déficit théorique de la campagne 1983 de 30 742 tonnes à 225 300 tonnes qu'il faudra mobiliser pour couvrir les dits besoins.

- Sur le plan pastoral, la situation est des plus inquiétantes. 1 200 000 bovins et 1 000 000 d'ovins sont menacés si des dispositions exceptionnelles n'étaient prises dans les délais les plus urgents. Ainsi les mesures suivantes s'imposent :

. Un destockage précoce et immédiat des excédents du cheptel pour ramener l'effectif de ce dernier à un niveau compatible avec les ressources fourragères disponibles ou pouvant être acquises,

. Une transhumance prudente et contrôlée vers des zones mieux pourvues et vers les pays voisins ,

? Une distribution d'alimentation complémentaire d'au moins 12 000 tonnes voire 40 000 tonnes de graines de coton et son de blé sera nécessaire ainsi que 1 000 tonnes de produits vitaminiques et d'aliments d'allaitement pour le sauvetage des jeunes veaux.

Le Fleuve Niger, patrimoine commun à tous les Sahéliens, véritable jauge de la contre saison, dans notre sous-region a enregistré la crue la plus faible de tous les temps ce qui est révélateur des difficultés en perspective au Sahel.

C'est dire une fois de plus combien la solidarité nationale sera indispensable la coopération régionale déterminante et la coopération internationale nécessaire pour amoindrir les souffrances des hommes du Sahel.

C'est autant d'éléments de conviction en ce credo fort louable, celui de la lutte contre la dégradation de l'environnement, pour la réhabilitation du Sahel et la Sécurité Alimentaire de ses populations.

Messieurs les Ministres,
Honorables Invités,
Mesdames et Messieurs,

Au Niger, nous avons fait depuis, le 15 Avril 1974 des problèmes alimentaires la priorité des priorités et privilégier les stratégie alimentaire.

Aussi, la sécurité alimentaire pose telle la problématique de l'auto-suffisance alimentaire et notre souci permanent, est la façon dont nous pouvons mettre en oeuvre notre capacité propre pour atteindre cet objectif en optimisant, notre potentiel de production, avant même d'aborder toute question d'avantages comparatifs pouvant déboucher sur une extraversion et une dépendance plus grave de notre économie.

L'organisation de tous les hommes, pour leur prise de conscience et une participation volontaire aux décisions, à la conception, l'exécution et l'évaluation de tous programme de développement reste la seule clé d'un développement harmonieux et global.

C'est pourquoi, au Niger, nous avons opté pour la Société de Développement, cadre authentiquement nigérien de consultation, de concertation et de participation, conçu par et pour les Nigériens et qui n'a d'autre ambition que le Bien-être du Peuple Nigérien. Mais le problème de la sécurité alimentaire en général dépasse les dimensions nationales. Aussi sommes nous conscients que sa solution réside dans une dynamique sous-régionale puissant dans l'engagement de nos Etats et nos Peuples résolument mobilisés pour leurs Bien-être collectif.

C'est dire que le CILSS restera pour nous l'instrument d'action privilégié pour notre combat commun. Il a fait ses preuves pendant une décennie. Il a cependant besoin d'être affuté face aux nouvelle de la relance et de la redynamisation du CILSS, notamment avec l'analyse des travaux du Comité de réflexion sur le mandat du CILSS et la revue de la coopération arabo-africaine.

C'est dire, Messieurs les Ministres,
Honorables Invités, Mesdames et Messieurs,

Que tout nous convie aujourd'hui encore plus qu'hier à faire preuve de détermination, d'initiative et de cohésion pour renforcer les acquis de la décennie de notre Organisation commune.

J'ose espérer que si notre prestigieux Fleuve Niger a gravement baissé de niveau cette année, il nous assurera encore et toujours, suffisamment d'eau pour étancher la soif d'audace et de perspicacité que requiert notre tâche.

Je voudrais à nouveau, remercier tous les invités, particulièrement, ceux venus de très loin pour apporter leur soutien à la juste cause du SAHEL.

Vive la Coopération Internationale.

Je vous remercie.

DISCOURS D'OUVERTURE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR
N'FAGNANAMA KONE, MINISTRE DE L'AGRI-
CULTURE DU MALI,
MINISTRE COORDONNATEUR DU CILSS

Chers Collègues,
Excellences Messieurs les Ambassadeurs,
Messieurs les Représentants des Coopérations Bilatérales
et Multilatérales,
Mesdames, Messieurs,

C'est encore sous l'émotion de l'accueil chaleureux et fraternel que Niamey a bien voulu nous réserver, que je m'adresse à vous pour la cérémonie d'ouverture du 19ème Conseil des Ministres de notre Organisation.

En cette heureuse circonstance, il me plaît en votre nom à tous, de présenter au Peuple Nigérien, au Conseil Militaire Suprême et à son Président l'expression de notre profonde gratitude pour ce sacrifice supplémentaire qui a permis la tenue des présentes Assises.

Au terme de mon mandat de Ministre Coordonnateur, je me dois également de vous remercier de la confiance que vous m'avez faite il y a deux ans au 16ème Conseil à PRAIA, en me nommant à ces hautes responsabilités.

Sous la Direction clairvoyante de Son Excellence le Président Aristides PEREIRA, Président de la République du Cap-Vert, je me suis efforcé d'appuyer notre Institution et de lui faire atteindre les objectifs que nous lui avons assignés.

Quelles que soient les performances accomplies, la constante sollicitude du Président Pereira et sa disponibilité permanente auront été pour moi un facteur puissant d'encouragement.

Cette session est enfin pour moi l'occasion de remercier tous nos partenaires, pour l'aide qu'ils n'ont cessé d'apporter au Sahel miné depuis 10 ans par le fléau d'une sécheresse devenue endémique.

Chers Collègues,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

Oui, depuis 10 ans et précisément depuis la grande catastrophe de 1973, le Sahel est contrarié dans ses efforts de développement par la sécheresse.

Depuis 10 ans également, nos Chefs d'Etat et de Gouvernement ont décidé de conjuguer leurs efforts pour mobiliser les moyens nécessaires à la lutte contre ses effets.

Ainsi fut créé le CILSS à Ouagadougou en 1973.

La plate-forme d'actions conçue à ce titre par les 612 projets du PROGRAMME DE PREMIERE GENERATION devait conduire notre région à l'Autosuffisance Alimentaire à l'horizon de l'An 2000.

Le PROGRAMME DE PREMIERE GENERATION a pris fin au 31 DECEMBRE 1982.

La présente session de notre Conseil est donc à double titre extrêmement importante car elle nous permet de tirer les leçons de ces 10 ans d'existence du CILSS et de dresser un bilan des projets de première génération.

Il me plait de vous présenter quelques points saillants qui méritent réflexion.

.../

1°/ - Concernant l'Autosuffisance Alimentaire :

La situation alimentaire au Sahel est toujours préoccupante malgré les efforts d'organisation des productions agricoles nationales. Dans une large mesure, cette évolution non satisfaisante est le résultat d'une sécheresse persistante dont nous ne maîtrisons pas encore les effets.

Mais, nous ne sommes plus totalement désarmés comme en 1973 sur les moyens.

Des efforts d'analyse, d'organisation et d'équipement permettent de plus en plus de prémunir nos populations contre les drames de la famine et de la désolation.

Les leçons tirées des expériences en cours dans les domaines agricoles et économiques nous ont permis de réfléchir à des orientations et à des politiques qui, si les moyens en étaient disponibles, auraient insufflé une impulsion nouvelle bénéfique à nos populations.

2°/ - Concernant la lutte contre la désertification :

L'objectif poursuivi est notamment la restauration de l'équilibre écologique.

Un bilan du secteur a été fait et a dégagé les contraintes par pays.

A l'échelle régionale, il ressort que la planification, la vulgarisation, la formation et les coûts récurrents demeurent les goulets d'étranglement à l'émergence d'une foresterie dynamique et plus adaptée.

.../

La pénurie de bois de chauffe et ses conséquences économiques, la dégradation de l'environnement avec ses effets écologiques ne sont plus du domaine du risque.

Elles sont une réalité quotidienne que nous vivons dans nos foyers et dans nos activités quotidiennes de production.

Une nouvelle politique forestière, incluant les populations, tendant à l'économie des ressources, et à leur multiplication, se définit de mieux en mieux à travers les expériences de foresterie communautaire et les projets de foyers améliorés.

L'ensemble de ses activités ne peut évoluer sans une politique de recherche, de formation de cadre et de diffusion des acquis scientifiques et techniques.

Qu'il s'agisse du domaine agricole ou de celui de l'hydraulique et de la climatologie ou encore de la zootéchnie ainsi que de l'écologie environnement, les Institutions spécialisées du CILSS déploient un effort méritoire pour exploiter en commun les informations et les données sur le Sahel.

Elles assurent la formation des spécialistes indispensables et équipent les services nationaux pour une meilleure collecte, une analyse plus précise et la diffusion des résultats de terrain.

Au niveau de certains pays membres les Secrétariats des Comités Nationaux du CILSS ont été financés et installés pour faciliter la définition, l'exécution et le suivi des programmes.

L'évaluation, la programmation et la couverture des dépenses récurrentes dans les pays du Sahel ont fait l'objet de rencontres régionales dont le colloque tenu à Ouagadougou en JANVIER 1983.

.../

Devant l'intérêt général suscité par ce thème, des ateliers nationaux sont actuellement organisés dans les Etats Membres du CILSS.

La réunion des Experts tenue à Ouagadougou du 23 au 26 NOVEMBRE 1983 pour la préparation du 19ème Conseil des Ministres a analysé les programmes d'activités, les questions administratives institutionnelles et financières du CILSS.

Des projets de résolutions et de recommandations sont soumis à notre attention à cet effet pour une décision à prendre.

Chers Collègues,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

Les 17ème et 18ème Sessions de notre Conseil tenues respectivement à BAMAKO et à ROME avaient fait des recommandations et pris des résolutions dont la mise en oeuvre est entamée pour une grande part. Cependant certains points ne sont pas encore résolus en raison de leur interférence avec des considérations extérieures à l'institution. A cet égard, des actions spécifiques entreprises durant mon mandat, méritent d'être évoquées ne serait-ce que pour en faire le point. Je citerai :

- LE PROGRAMME CADRE DE COOPERATION AVEC LA C.E.E.

Ce programme a permis de mobiliser 8.531.000 Ecu qui serviront à renforcer les actions en matière d'autosuffisance alimentaire.

- LA COOPERATION AVEC L'ITALIE

Le Gouvernement Italien a décidé d'investir en projets de développement intégré Sahélien la somme de 500 Millions de Dollars US. La mobilisation de cette aide est à des stades plus ou moins avancés selon les pays.

.../

- LA COOPERATION AVEC LE SYSTEME DES NATIONS-UNIES

La FAO accorde une assistance soutenue au CILSS. Elle a organisé sous ma présidence une réunion sur les stocks de sécurité au Sahel.

Quant à l'UNSO, elle apporte un concours appréciable dans la lutte contre la désertification et pour le désenclavement du Sahel.

Des accords cadres ont été signés avec d'autres agences du système des Nations-Unies et des projets concrets sont financés par certaines d'entre elles dont le PNUD, L'UNESCO, l'OMUDU, le FENU.

Une mission de sensibilisation dirigée par son Excellence le Président Aristides PEREIRA a séjourné au Siège des Nations-Unies à NEW-YORK.

Le Club du Sahel s'est réuni à Bruxelles à l'invitation de la C.E.E.

Au cours de la réunion, une stratégie d'intervention plus participative des populations dans le développement a été reconnue comme une nécessité absolue pour une approche moins sectorielle et plus globale des problèmes.

Le consensus auquel nous avons abouti est très encourageant et doit faire l'objet d'une large diffusion.

Enfin, la décision de nos Chefs d'Etats d'instituer un Comité de réflexion de haut niveau a été concrétisée.

Le Conseil devra se prononcer sur le contenu du rapport et les Observations du Secrétariat Exécutif sur le travail de ce Comité, avant la transmission du dossier au sommet des commanditaires.

.../

Il y aura notamment lieu d'aborder l'orientation des actions du CILSS après la fin du programme de première génération.

Il s'agira pour nous de déterminer une nouvelle plateforme d'action définissant le niveau de responsabilité à lui accorder et les limites de son domaine de compétence. A ce titre des propositions sont consignées dans le rapport du Comité de réflexion de haut niveau.

Chers Collègues,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

La campagne agricole 1983-1984 est une des plus catastrophiques depuis 1973. L'ensemble des Etats Membres du CILSS déclare un déficit globale de 1,6 Millions de Tonnes.

De même, la situation de l'élevage est inquiétante. Les éleveurs destockent activement et bradent littéralement leurs animaux.

De grandes migrations d'hommes et de bétail fuyant les affres de la faim et de la soif, modifient la physionomie politique, sociale et économique de nos pays.

Des appels pressants sinon pathétiques sont lancés pour l'aide alimentaire internationale. Toutes les ressources internes mobilisables, le sont dans les Etats, en vue de soustraire les populations du désespoir et de la mort.

La sécurité alimentaire du Sahel ne pourrait-elle être pour bientôt ?

Chers Collègues,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Abordant la situation financière du CILSS, je me permets de rappeler à votre attention toutes les difficultés rencontrées par notre institution à exécuter son budget dans les conditions d'un fonctionnement satisfaisant.

.../

Le paiement des cotisations des Etats demeure une préoccupation pour le CILSS pour remplir son mandat et pour convaincre de sa détermination à faire face à la situation dramatique du Sahel.

Je souhaite qu'à cet égard, une plus grande attention soit accordée au CILSS par nos pays.

Le travail de notre conseil est facilité par la réunion des experts qui s'est tenue en NOVEMBRE 1983 à Ouagadougou.

Néanmoins nous aurons à nous pencher et à examiner davantage les points suivants :

- nouveau mandat du CILSS ;
- mise en oeuvre du consensus de la 5ème réunion du Club du Sahel ;
- examen et approbation du projet de règlement financier ;
- nomination à certains postes dont celui du Secrétaire Exécutif, le Directeur Général du Centre AGRHYMET, et le Directeur de la Documentation et de l'Information.

Certaines de nos réflexions doivent être confirmées par nos Chefs d'Etat et de Gouvernement.

Je souhaite qu'une grande compréhension et l'intérêt supérieur de nos pays à travers le CILSS président à nos débuts et inspirent nos décisions pour résoudre les différents problèmes dans la confiance mutuelle et la solidarité.

C'est également très confiant dans l'avenir du CILSS et dans la volonté de coopération qui anime notre Conseil que je déclare ouverte la 10ème Session du Conseil des Ministres du CILSS.

JE VOUS REMERCIE.

1.3. - Ce fut ensuite l'audition des Invités à cette Session

On successivement pris la parole :

- Son Excellence le Ministre de l'Information de la Guinée Bissau
- Le Directeur Général de l'UNSO
- Le Président de la BOAD
- Le Secrétaire Général du CIEH

Tous ont fait le bilan de leur coopération avec le CILSS et ont promis à l'avenir d'améliorer encore cette relation.

L'UNSO et la BOAD ont fait le bilan des projets qu'il finances dans le sens de l'autossuficance alimentaire.

La Guinée Bissau a porté à la connaissance du Conseil sa candidature officielle pour adhérer au CILSS; Quant au Secrétaire Général du CIEH, il a lancé un cris d'alarme sur le problème de l'Hydraulique dans les pays du Sahel. Une statistique bien fouillée a été soumise à l'attention des Ministres.

La séance a été suspendue après l'audition des Invités.

A la reprise de la séance dans le Palais du Congrès, le Conseil des Ministres a examiné et adopté l'ordre du jour de la session qui comportait :

Point 1 - Examen des Rapports des Experts

- 1.1. - Commission Technique
- 1.2. - Commission Administrative, Financière et Institutionnelle
 - 1.2.1. Examen du Règlement Financier
 - 1.2.2. Proposition d'une nouvelle grille
 - 1.2.3. Projet d'amendement du Statut du Centre Agrhymet
 - 1.2.4. Projet du budget 1984
 - 1.2.5. Examen de la situation financière du CILSS

Point 2 - Examen du Rapport Final de la 5ème Conférence du Club du Sahel

Point 3 - Examen du Rapport du Comité de Haut Niveau

Point 4 - Examen des candidatures aux postes vacants

Point 5 - Demande d'adhésion au CILSS

Point 6 - Questions diverses

Point 7 - Date et lieu du 20ème Conseil

Le Conseil a décidé que tous les points relatifs aux questions financières ainsi que l'examen des candidatures aux postes vacants seront examinés à huis clos.

2 - EXAMEN DES POINTS INSCRITS O L'ORDRE DU JOUR

2.1. Examen des résultats des travaux des experts

Les experts chargés de préparer la 19ème session ordinaire du Conseil des Ministres s'était tenue à Ouagadougou (Haute-Volta) les 24 - 25 et 26 Novembre 1983.

La réunion était présidé par Monsieur Omer SAWADOGO du Ministère du Développement Rural de Haute-Volta et avait comme Rapporteur Général Monsieur ABBA Moussa Issoufou du Secrétariat Exécutif du CILSS.

Au cours de la séance d'ouverture, le Directeur de Cabinet du Ministre du Développement Rural de Haute-Volta représentant son Ministre a souhaité la bienvenue aux experts et a déclaré que nos Peuples vivent une période exceptionnellement difficile. C'est pourquoi, il est normal qu'au terme de ces 10 années, nous fassions un bilan sans complaisance et recommandations à nos Ministres pour que le CILSS gagne en efficacité dans la réalisation des objectifs qui lui sont assignés.

Après avoir pris connaissance des travaux des experts, le Conseil des Ministres a adopté le Rapport avec quelques corrections qui ont été apportées tant dans le corps du rapport que dans les recommandations. La Commission N°1 qui était présidée par Monsieur Mamadou AMADOU du Niger et comme Rapporteurs Messieurs DRABO Abdou Salam et Mme SORGHO Lacaze Jeanne a eu à examiner les points suivants :

- POINT I - ACTIVITES DU SECRETARIAT EXECUTIF
- POINT II - ACTIVITES DES INSTITUTIONS SPECIALISEES DU CILSS
- POINT III - PROGRAMME DE TRAVAIL 1983-1984

La Commission N°2 présidée par Monsieur Assoumane SARKI du Niger et ayant comme Rapporteurs Messieur Mwabanyol KEITORO du Centre Agrhymet et Moussa TANGARA du Secrétariat Exécutif du CILSS a eu a examiné les points suivants :

- Point I - Examen des conclusions des travaux sur la réorganisa-
tion administrative - financière et comptable
- Point II - Proposition de modifiociation du Règlement Financier
- Point III - Proposition d'une Nouvelle Grille Salariale
- Point IV - Note sur les taux de per-diem dans la zone C
- Point V - Candidatures aux postes vacants
- Point VI - Inventaires des biens durables du CILSS
- Point VII - Rapport du Commissaire aux Comptes
- Point VIII- Rapport d'exécution du budget 1982
- Point IX - Rapport du Commissaire aux Comptes 1982
- Point X - Rapport d'exécution du budget 1983 au 30/11/83
- Point XI - Projet de budget 1984

S'AGISSANT DES QUESTIONS EXAMINÉES PAR LA COMMUSSION N°1

RAPPORT FINAL DE LA COMMISSION N°I

Le Conseil s'est réuni dans la Salle de Conférence du Palais du Congrès les 26, 27 et 28 Janvier 1984 à Niamey (République du Niger).

Le Conseil a examiné les points d'ordre du jour suivants :

Point 1 - ACTIVITES DU SECRETARIAT EXECUTIF

Point 2 - ACTIVITES DES INSTITUTIONS SPECIALISEES

Point 3 - PROGRAMME DE TRAVAIL 1983 - 1984

1.1. - Activités du Secrétaire Exécutif

Le Conseil a pris connaissance du document intitulé "rapport sur les activités du Secrétaire Exécutif du CILSS".

Ce document a fait état des succès et des contraintes rencontrées dans la mise en oeuvre de ces activités qui s'articulent autour de six (6) points :

- La mise en oeuvre des recommandations des 17 et 18^e Conseil des Ministres ;

- La poursuite des actions en direction de l'aide islamique et de l'aide italienne ;

- Le renforcement de la Coopération avec les agences de Coopération bilatérales et multilatérales ;

- La sensibilisation des Etats Membres du CILSS sur les problèmes que rencontre l'Organisation ;
- La participation aux visites effectuées par le Président en exercice du CILSS à Rome, Bruxelles, New-York et Bamako ;
- La préparation de la 5è Conférence du Club du Sahel.

C'est ainsi que le document souligne les difficultés pour trouver le complément de financement du projet AGIR et pour la mobilisation de l'aide de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI).

Le Conseil a cependant souligné d'autres contraintes mais aussi des succès dans les actions menées par le Secrétaire Exécutif. Il s'agit :

- de contraintes budgétaires engendrant des difficultés financières pour mener à bien la mise en oeuvre du programme de travail ;
- du manque de Feedback entre les Etats Membres et le CILSS ;
- du manque de cohésion entre les Etats pour favoriser le passage des aides extérieures par le CILSS et non par des Agences étrangères.

Quant aux succès enregistrés au cours de la même période, il s'agit entre autres du financement des Comités Nationaux du CILSS, du Projet Régional "AGIR", de l'accord cadre de Coopération signé avec la Commission des Communautés Européennes et la mise en oeuvre de l'aide italienne.

Le Conseil a souligné en outre, la multiplicité des rapports qui ne favorisent ni l'intégration des activités du Secrétariat Exécutif, ni un examen rapide et efficace des documents par les participants. Il a, par conséquent, réitéré la recommandation des précédentes sessions ministérielles quant à l'unicité du rapport du Secrétariat Exécutif. La proposition concrète retenue à cette occasion est que le Secrétariat Exécutif présente un rapport général d'activités intégrant les bilans de toutes les Directions ainsi que les projets gérés par le Secrétariat. Il reste entendu que le Secrétaire Exécutif et les Directeurs Généraux des Institutions Spécialisées présentent leurs rapports séparément.

1.2. - Activités de la Direction des Projets et Programmes

Le Conseil a ensuite pris connaissance du document sus-cité et a procédé à son examen par activités.

1.2.1. - Production Végétale

Au titre de la politique céréalière, le Conseil a pris acte des activités couvrant l'harmonisation des politiques des prix agricoles, notamment la deuxième consultation régionale qui vient de se tenir à Dakar du 5 au 7 Octobre 1983.

S'agissant de la sécurité alimentaire, le Conseil a apprécié les efforts entrepris dans le cadre du programme de constitution des stocks céréaliers nationaux et régionaux de sécurité au Sahel :

- mise en place de la "pré-DCR" (Division Céréalière Régionale) pour laquelle on a enregistré une réponse favorable de la part de l'Italie

- lancement du programme de formation du personnel des offices céréaliers par la ratification de deux accords de projets avec la FAO ;

- aboutissement de la recherche de financement des études complémentaires sur le stockage privé et les greniers (FAC, CEE et UNSO).

Le Conseil a pris acte des importantes réunions nationales sur la production agricole en Haute-Volta et au Sénégal dont la mise en oeuvre des recommandations représente des progrès incontestables vers l'objectif d'autosuffisance et de sécurité alimentaire.

En matière d'amélioration de l'information, le Conseil a noté avec satisfaction le programme relatif aux instruments de diagnostic permanent entrepris par le CILSS.

Le Conseil a entendu les activités sur le Food Corps et le programme de coopération CILSS/Italie.

Le Conseil a apprécié dans toute son importance l'apport du Comité restreint de l'économie de la production vivrière.

Concernant la stratégie alimentaire, le Conseil recommande :

- dans une première phase l'organisation d'une consultation régionale régionale entre sahéliens en vue d'une recherche des voies et moyens d'harmoniser les approches de mise en oeuvre ;

- dans une deuxième phase d'organiser, en relation avec le Conseil Mondial de l'Alimentation, une consultation sur les appuis de type contractuel de la Communauté Internationale.

Constatant un décalage entre la réalisation des bilans-programmes cultures pluviales et cultures irriguées, le Conseil recommande que ces actions soient à l'avenir entreprises pour la même période de référence.

1.2.2. - Hydraulique villageoise et pastorale

Le Conseil après avoir entendu la communication du Secrétariat Exécutif sur les principaux axes de son action en matière d'approvisionnement en eau des populations rurales et du cheptel sahéliens a émis le souhait que :

- des études approfondies au préalable, soient entreprises avant d'entreprendre tout programme dans les Etats où les nappes sont en perpétuelle dégradation ;

- les structures et sociétés nationales soient associées dans la mise en oeuvre du programme.

Le Conseil a constaté que la mise en oeuvre du volet saoudien de l'hydraulique villageoise et pastorale pose un certain nombre de problèmes d'ordre technique et peut être même politique. Elle a en outre déploré le fait que la GTZ exécute le programme de l'Arabie Saoudite en dehors de toute consultation avec les Pays. La GTZ ne doit pas se limiter, dans les consultations aux seules entreprises et fournisseurs Allemands. Elle a regretté les retards et les difficultés techniques rencontrées par cette agence sur le terrain.

Le Conseil a constaté que depuis deux ans aucune mise en oeuvre n'a été constatée en ce qui concerne les aides Koweïtiennes et des Emirats Arabes Unis.

Il demande au Secrétaire Exécutif de se mettre en rapport avec les autorités de ces pays pour le déblocage des fonds dans les meilleurs délais.

1.2.3. - Elevage/Pêches

Le Conseil a noté avec beaucoup d'attention les difficultés rencontrées dans les secteurs élevage et pêche. Elle a pris connaissance des problèmes liés à la réduction des pâturages, à la recrudescence des grandes épidémies majeures telle que la peste bovine, aggravée par l'augmentation de l'amplitude des mouvements de transhumance, et à l'insuffisance des points d'abreuvement.

Il a, en outre, pris connaissance de la longue vacance du poste de l'expert en pêches, ce qui a fortement affecté les activités de cet important secteur, particulièrement dans le domaine de la formation, qui constitue un besoin essentiel des pays sahéliens.

Le Conseil a cependant souligné la nécessité d'encourager et de développer, dans le cadre d'une politique globale de l'élevage, la concertation entre les Etats pour l'organisation des mouvements de transhumance et pour une meilleure exploitation de leur espace au niveau des frontières.

Il invite le Secrétariat Exécutif à poursuivre également ses efforts dans ses recherches de financement d'un expert en pêche et dans la poursuite de mise en oeuvre des projets de pêche continentale, source de protéines pour nos populations.

1.2.4. - Ecologie/Forêts/Environnement

Le Conseil a pris note de la nouvelle orientation dans la politique de reboisement et de régénération des forêts.

Il a par ailleurs pris acte avec satisfaction de l'étroite coopération qui existe entre l'UNSO et l'Equipe Ecologie/Forêts dans la lutte contre la désertification.

Il a insisté pour qu'un accent soit mis sur la recherche des prototypes fiables et performant des foyers améliorés.

Dans le cadre des énergies nouvelles et renouvelables, il a encouragé le développement et la production de biogaz. Il a en outre souligné, la nécessité de la conception d'éolienne adaptées et susceptibles d'un meilleur rendement dans les pays où de tels projets sont viables.

En ce qui concerne le programme ordinateur, le Conseil a convenu de la nécessité de coordonner les programmes nationaux qui à long terme risquent de poser de sérieux problèmes de logicienne et de maintenance. Conscient des dangers de l'informatisation, il a souhaité qu'une évaluation des besoins et coordination des acquis se fassent le plus rapidement possible.

1.2.5. - Ressources Humaines

Suite à l'exposé du programme des Ressources Humaines, le Conseil a enregistré avec satisfaction le démarrage du projet AGIR. Des précisions ont été données sur les différentes étapes préparatoires du projets et de la manière dont il intervient au niveau de chacun des Etats.

Des clarifications de nature à lever les inquiétudes ont été fournies quant aux risques de duplication dans la mise en oeuvre de ce projet avec celui de bilans d'activités de recherche, de formation et d'information de l'Institut du Sahel.

Le Conseil remercie particulièrement le CRDI et le PNUD pour leurs contributions aux missions d'étude diagnostic des Instituts de recherche.

Il invite l'USAID, le FAC et CCCE à matérialiser leur participation au projet par la mise en place rapide de ressources financières, matérielles, et humaines ayant fait l'objet de requête su Secrétariat Exécutif.

1.2.6. - Transports

Le Conseil a pris note du travail accompli dans ce secteur et a demandé au Secrétariat Exécutif du CILSS de tout mettre en oeuvre pour dedynamiser ce secteur, en accélérant notamment le recrutement de l'expert en transport.

1.2.7. - Economie/Planification

Le Conseil a pris note de l'état de financement du Programme de Première Génération (PPG) et des contraintes rencontrées pour sa mise en oeuvre.

Il a ensuite pris connaissance des difficultés rencontrées par les Comités Nationaux du CILSS dans leur rôle d'animateur et de relais du Secrétariat Exécutif et des Institutions Spécialisées au niveau des Etats.

Il a également enregistré avec beaucoup d'intérêt l'état d'avancement du programme des coûts récurrents, notamment en ce qui concerne l'organisation et la préparation d'ateliers nationaux.

Le Conseil a souhaité la poursuite de la réactualisation du programme de première génération. Il a insisté pour qu'un accent soit particulièrement mis sur les analyses des contraintes et effets socio-économiques en vue d'améliorer la cohérence, la programmation et la formulation des projets futurs en tenant compte des priorités.

La difficulté rencontrée dans le financement des projets du Programme de Première (PPG) étant en partie due à la faiblesse de la capacité des Etats en matière de formulation des projets, le Conseil a souligné la nécessité de renforcer les cellules nationales chargées de l'élaboration, de la gestion et du suivi des projets, notamment par la poursuite de la formation.

Il insiste pour que les correspondants nationaux soient mis à plein temps à la disposition des Comités Nationaux du CILSS dans le souci de les voir jouer pleinement leur rôle d'animateur et de relais du CILSS au niveau des Etats.

Le Conseil a émis le voeu que le programme des coûts récurrents se poursuive activement tant au niveau micro que macro-économique de manière à maîtriser et à résoudre concrètement le financement des charges récurrentes engendrées par les projets et programmes de développement.

1.3. - ACTIVITES DE LA DIRECTION DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES
(O.N.G)

Le Conseil a pris note de la situation catastrophique de la campagne agricole 1983/1984 et de la nécessité d'une aide alimentaire d'urgence aux populations humaines et animales.

Le Conseil a souligné la nécessité d'améliorer les instruments et procédures d'évaluation des campagnes agricoles et la nécessité d'une harmonisation de la méthodologie au niveau régional. Il souhaite que cette initiative soit confiée au Centre Agrhymet.

En ce qui concerne l'aide de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI), le Conseil a également pris note que les Etats ont reçu une partie de l'aide alimentaire même si celle-ci n'a pas été conforme à leur requête. A cet effet, le Conseil demande au Secrétaire Exécutif de poursuivre la sensibilisation des donateurs pour une meilleure coordination de l'aide alimentaire.

Le Conseil soumettra le projet de modification de la Convention de Banjul à la 6ème Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement.

1.4. - ACTIVITES DE L'UNITE DE GESTION REGIONALE (U.G.R)

Le Conseil a constaté que le programme de Protection des Végétaux (phase I) a été presque entièrement exécuté puisque sur 9 projets, 2 seulement n'ont pas reçu de financement. Le Conseil est d'avis que ces projets retardataires devraient être reconsidérés dans le cadre de la phase II du programme.

Le Conseil a pris note des difficultés rencontrées par l'UGR auprès de son bailleur de fonds traditionnel dans le financement de son programme d'actions et de son fonctionnement.

Il insiste pour la bonne poursuite des activités de l'UGR que le Secrétariat Exécutif :

- poursuivre la recherche du financement auprès de l'USAID ;
- explore la possibilité de diversifier les sources de financement ;

1.5. - ACTIVITES DE LA DIRECTION DE LA DOCUMENTATION ET DE L'INFORMATION (D.D.I)

Le Conseil a pris note des activités de la DDI en matière de documentation d'information et de diffusion, et des difficultés rencontrées dans ces différents domaines par manque de moyens humains et financier.

Il invite le Secrétariat Exécutif à redoubler d'effort pour assurer un financement adéquat et à long terme à cette importante direction afin qu'elle puisse jouer son rôle de collecte, d'analyse et de diffusion des données sur toutes les questions ayant trait au Sahel, dans le souci d'une meilleure gestion de l'information.

Il encourage la concertation entre le Secrétariat Exécutif et les Institutions Spécialisées pour une meilleure définition des tâches.

2. - ACTIVITES DES INSTITUTIONS SPECIALISEES

2.1. - Activités de l'Institut du Sahel

Le Conseil a pris note du rapport d'activités du Directeur Général de l'Institut du Sahel qui a porté sur l'exécution des projets financés et a par ailleurs attiré l'attention sur ceux non financés en élevage, agriculture, écologie, planification, sociologie rurale, système informatisé de gestion en potentiel scientifique, radio rurale et formation en pêches continentales et protection des végétaux.

Le Conseil a examiné le document de réflexion sur la situation des projets et programme de l'Institut du Sahel qui fait état des problèmes liés aux :

- faible pourcentage des financements des projets ;

- relations entre le Secrétariat Exécutif et l'Institut du Sahel dans la recherche de financement de ses projets ;
- difficultés de recouvrement du budget CILSS ;
- problèmes internes à l'Institut du Sahel (administration-gestion-séparation physique des bâtiments de la Direction Générale et des services techniques - insuffisance de personnel des départements de la formation et de la recherche) ;
- duplication des projets due à l'insuffisance de concertation entre les organisations régionales ;
- lacunes dans la circulation de l'information entre les Etats Membres et l'Institut du Sahel.

Le Conseil a enregistré avec beaucoup d'intérêt les recommandations qui proposent la réduction des projets de l'Institut à la mesure des priorités et des ressources financières disponibles, la réactualisation ou reformulation de certains projets et des mesures visant à améliorer la gestion et à accroître l'efficacité de l'administration.

Le Conseil a noté avec satisfaction l'exécution des projets financés dans tous les pays membres. Il demande aux Institutions des Etats membres chargées de l'exécution des projets d'accélérer la justification des crédits reçus.

Il a, en outre souligné l'urgence de résoudre les problèmes de langues afin de permettre aux ressortissants gambiens de bénéficier des programmes de formation de l'Institut du Sahel.

Il a insisté sur la nécessité de renforcer en personnel technique les départements de la formation et de la recherche.

Le Conseil a aussi enregistré avec satisfaction le financement dans le cadre du 5^e FED de la deuxième phase du projet régional d'amélioration mil-sorgho-niébé et maïs et du projet amélioration des instruments de diagnostic permanent de l'élevage et des céréales.

Il invite le Secrétaire Exécutif à accélérer la recherche et le financement de ses projets prioritaires et à associer l'Institut du Sahel à cette action.

Le Conseil fait sienne les recommandations du Conseil d'Administration de l'Institut du Sahel tenu à Bamako les 13, 14 Octobre 1983. Il demande au Directeur Général de l'Institut du Sahel de poursuivre ses efforts en vue de faciliter la concertation entre les différentes institutions régionales et internationales intéressées dans le Sahel.

2.2. - Activités du Centre Agrhymet

Le Conseil a pris note avec intérêt du rapport d'activités du Centre Agrhymet pour la période écoulée, tant au niveau régional que national.

Il a enregistré avec satisfaction l'évolution du programme Agrhymet dans les domaines notamment de la formation et des activités opérationnelles.

En matière de formation, la Commission a été informée au bilan de 1983 et du programme futur de perfectionnement en agrométéorologie prévu pour les agents des services agricoles des différents pays du CILSS.

Il a ensuite pris note du démarrage des activités opérationnelles et de l'organisation au sein de chaque pays membre d'un groupe de travail pluridisciplinaire chargé du suivi de chaque campagne agricole nationale. Ce suivi a pu ainsi se réaliser malgré des difficultés de télécommunication qui seront étudiées très prochainement par une mission de consultants.

Le Conseil a en outre été informée des efforts qui seront entrepris afin d'assurer un suivi aussi précis que possible de la situation de la campagne agricole avec une information fournie en temps semi-réel aux utilisateurs ; cette action sera entreprise en concertation avec les services nationaux et le Secrétariat Exécutif du CILSS.

Il a également été informé de l'exploitation dans le court terme des données archives météorologiques disponibles dans les Etats afin d'estimer la probabilité d'occurrence de certains événements dans certaines conditions climatiques.

Il s'est préoccupée des difficultés rencontrées dans le fonctionnement du Centre, difficultés liées notamment :

- au retard de versement des cotisations des pays membres ;
- au non paiement des coûts de formation des ressortissants des pays non membres du CILSS .

Le Conseil a fait sienne les recommandations du Conseil d'Administration relatives à cette situation.

Il a par ailleurs au vue de l'importance des effectifs en experts internationaux, insisté pour que des efforts de sahélistation soient poursuivis.

3. - PROGRAMME DE TRAVAIL 1983 - 1984

Le programme de travail du Centre Agrhymet et de l'Institut du Sahel ayant déjà fait l'objet de discussions aux niveaux de leurs Conseils statutaires, le Conseil s'est limitée à l'examen de ceux concernant la DPP, Direction des Projets et Programmes et de l'UGR, Unité de Gestion Régionale du Secrétariat Exécutif.

L'examen de ce programme n'a pas suscité de commentaires particuliers. Cependant le Conseil a mis l'accent sur la nécessité de redynamiser et/ou de reformuler les programmes et projets eu égard aux difficultés de financement.

S'AGISSANT DES QUESTIONS EXAMINEES PAR LA COMMISSION N° 2

CONCLUSION DES TRAVAUX DE LA COMMISSION N° 2 CHARGE DES
QUESTIONS ADMINISTRATIVES, INSTITUTIONNELLES ET FINANCIERES

Le Bureau mis en place était constitué comme suit :

PRESIDENT : ASSOUMANE SARKI (NIGER)

RAPPORTEURS : MWABANYOL KEITORO (DAF Centre Agrhymet)

MOUSSA TANGARA (AGENT COMPTABLE, Secrétariat Exécutif)

La commission a examiné les points inscrits à son ordre du jour et a abouti aux conclusions suivantes :

3.1.1. - Examen des conclusions des travaux sur la réorganisation administrative: financière et comptable

La commission a pris note des conclusions des experts comi s par les sources de financement et s'est félicitée qu'elles aient donné satisfaction aux donateurs. Il a été recommandé au CILSS d'appliquer strictement les principes dégagés et d'intégrer à la réglementation financière les aspects positifs de ces conclusions, sous réserve de leur conformité aux règles de la comptabilité publique.

3.1.2. - Proposition de modification du règlement financier du CILSS

S'agissant du règlement financier le Conseil adopte les propositions le mot Direction de l'Agence comptable est supprimée.

3.1.3. - Proposition d'une nouvelle grille salariale

Le Conseil a reconnu le bien fondé et la nécessité d'une nouvelle grille salariale. La décision revenant aux Ministres, il a été demandé au Secrétariat Exécutif du CILSS de réfléchir encore davantage avant la réunion de Niamey, aux possibilités de financement de l'indice liée à son adoption.

3.1.4. Relatif aux taux de per-diem dans la zone C

Le Conseil a demandé a ce que cette question soit étudiée plus profondement. Que le Secrétariat Exécutif du CILSS présente le tableau complet des zones A, B et C et de faire un tableau de comparaison avec les autres Organisations sous régionales résidentes dans les différents pays des sièges du CILSS.

3.1.5 - Rapport du Commissaire aux comptes 1981

Après examen et adoption du rapport du commissaire aux comptes, le Conseil a donné quitus aux agents comptables pour leur gestion 1981.

3.1.6. - Rapport du Commissaire aux comptes 1982

Après examen et adoption du rapport, le Conseil donne quitus aux agents comptables pour la gestion 1982. Il décide de limiter les avances au personnel à 1/3 du salaire remboursable en 2 mensualités, un même agent ne pouvant bénéficier au maximum que de 2 avances dans l'année.

3.1.7. - Projet de budget 1984

En ce qui concerne le budget 1984, le Conseil a décidé la reconduction du budget 1983 et fixe en conséquence le montant du budget 1984 en recettes et en dépenses à la somme de : 349.902.858 F CFA.

Pour ce qui est de la nouvelle grille salariale le Conseil a ajourné l'adoption de la proposition faite par le Secrétariat Exécutif compte tenu de la situation financière qui prévaut dans les pays.

3.1.4. Relatif aux taux de per-dièm dans la zone C

Le Conseil a demandé a ce que cette question soit étudiée plus profondement. Que le Secrétariat Exécutif du CILSS présente le tableau complet des zones A, B et C et de faire un tableau de comparaison avec les autres Organisations sous régionales résidentes dans les différents pays des sièges du CILSS.

1.2.3. Projet d'amendement du Statut du Centre Agrhymet

Le projet a été adopté sous réserve de quelques amendements. Notamment l'article 13 et la suppression de la 2ème partie de la Résolution. Les parties amendées doivent être annexées à la résolution.

POINT 2 - EXAMEN DU RAPPORT DE LA 5è CONFERENCE DU CLUB DU SAHEL

Le Conseil des Ministres a adopté le communiqué final de cette conférence et a demandé au Secrétariat Exécutif du CILSS de préparer une résolution a cet effet. Mais vue que le Club englobe les pays du Sahel et les Donateurs seule une mention au communiqué final sera faite.

POINT IV - DEMANDE D'ADHESION AU CILSS

Trois Pays à savoir la Guinée Bissau, la Guinée Conakry et le Nigéria ont demandé officiellement à adhérer au CILSS.

Le Conseil des Ministres a décidé que les missions du CILSS doivent se rendre dans les Pays intéressés et établir un rapport. Ce rapport sera remis au Ministre Coordonnateur qui le soumettra immédiatement à la session ordinaire du Conseil des Ministres .